

## **“Le Général Charles de Gaulle et l’Algérie: Exercices et Études”**

Eileen M. Angelini and Jane C. Judge  
Canisius College  
Buffalo, NY

### **Introduction**

The following article was originally published in two parts in the September and November 2007 issues of the *AATF National Bulletin*. As this article is the recipient of the 2008 NYSAFLT Anthony J. Papalia Award for outstanding article in a state or national foreign language education publication, it is reprinted here.

### **Première Partie**

It is with tremendous pride that I write this brief introduction to Part One of Jane C. Judge’s independent study, “Le Général Charles de Gaulle et l’Algérie.” During the 2006 fall semester, my first semester at Canisius College, I had the pleasure of having Ms. Judge in my advanced stylistics course. She immediately impressed me with her inquisitive mind and dedicated work ethic. I was truly honored when she asked me to be the first reader of her history honors senior thesis (“France’s Magician: General Charles de Gaulle and the Algerian War”).

For the 2007 spring semester, Ms. Judge was in need of one more senior French elective in order to complete her quadruple major in French, European Studies, History, and International Relations. It was thus that I proposed to her that she do an independent study with me based on her history honors senior thesis. The goal of the independent study was to convert her thesis into a usable format for the French language classroom (pre- and post-reading questions in both multiple choice and short-answer format as well as a suggested final project). What follows here

is Part One of her independent study project. Part Two will appear in the 2007 November issue of the *National Bulletin*.

Both Ms. Judge and I would like to thank Marie Valérie Chapuis for providing the “native read” for the project. Mlle. Chapuis generously offered her time at the final stage of the project.

### **Mise en train**

#### **Pistes d’exploration**

- 1) Où se trouve l’Algérie?
- 2) Pourquoi la France était-elle en Algérie ?
- 3) Quelles langues les peuples d’Algérie parlent-ils ?
- 4) Quelles sont les religions pratiquées en Algérie ?
- 5) Que savez vous à propos de l’Algérie ?
- 6) Aujourd’hui, que se passe-t-il en Algérie ?
- 7) Qu’est-ce que le nationalisme ?

#### **Questions à choix multiples**

- 1) Quel mot signifie : une guerre de harcèlement, de coups de poing, menée par des partisans, des groupes clandestins, pour une cause politique, religieuse, sociale, ou nationale ?
  - a) Une guérison
  - b) Une bataille
  - c) Une guérilla
  - d) Une apaisement

2) Quelle est la meilleure définition pour « un colon » ?

- a) Un officier supérieur qui commande un régiment
- b) Une portion moyenne du gros intestin
- c) Un support vertical d'un édifice comme un pilier
- d) Une personne qui est allée peupler et exploiter une colonie

3) Comment appelle-t-on une personne qui habite là où ses ancêtres sont installés depuis toujours ?

- a) Un indien
- b) Un pionnier
- c) Un indigène
- d) Une girafe

4) Lequel de ces pays n'était pas un colonisateur ?

- a) La Pologne
- b) La France
- c) La Belgique
- d) L'Espagne

5) Comment appelle-t-on les peuples qui pratiquent (suivent) l'Islam ?

- a) Les Chrétiens
- b) Les Musulmans

- c) Les Juifs
- d) Les Irlandais

6) Quand la France a-t-elle été occupée par l'Allemagne ?

- a) 1939–1945
- b) 1939–1946
- c) 1940–1945
- d) 1940–1941

7) Quand la Seconde Guerre Mondiale, a-t-elle eu lieu ?

- a) 1941–1945
- b) 1914–1917
- c) 1861–1865
- d) 1939–1945

8) Comment appelle-t-on le gouvernement français en exil pendant la Seconde Guerre Mondiale ?

- a) Le Régime de Vichy
- b) La Vraie France
- c) La France en Exil
- d) La France Libre

## L'Avant Guerre

Aucune guerre ne débute le jour où le combat commence : Il faut étudier l'histoire des peuples, des pays, et des sociétés concernés. La guerre d'Algérie n'est pas une exception. Bien qu'elle ait commencé le premier novembre 1954, ses causes ne sont en fait apparues qu'en 1830.

La France a colonisé l'Algérie en 1830 et le pays fut incorporé à la France métropolitaine. Elle n'était pas considérée comme une colonie mais comme une partie intégrante de la France. Avant cela, l'Algérie faisait partie de l'Empire ottoman. Les turcs opprimaient les algériens, et les Français parlaient d'indépendance pour ces peuples. Avec l'arrivée des Français, les Algériens pensaient être libres. Mais, les événements prirent une autre tournure et les Français prirent le contrôle total du pays en instaurant la paix par la force en 1871. Les fêtes musulmanes, l'arabe en tant que langue officielle, et les mosquées furent interdites. Ensuite, les Français autorisèrent les colons français, espagnols, et italiens, ainsi que les citoyens français à déménager en Algérie. La transformation de l'Algérie en métropole finit lorsque Napoléon III créa les trois départements d'Alger, d'Oran, et de Constantine. L'oppression des Musulmans s'accrut avec la troisième République Française et la création du « code indigène » qui garantissait aux Européens leur supériorité sur les Musulmans. Le code assurait aussi le contrôle complet de la population indigène par toutes les administrations françaises en Algérie. Les taxes pour les Européens étaient moins élevées que les taxes pour les Musulmans. L'arabe était interdit dans les écoles ainsi que les fêtes islamiques. Les Européens contrôlaient toute l'économie du pays. Par ailleurs, le code stipulait que les Algériens indigènes pouvaient être citoyens français s'ils renonçaient à leur religion.

La situation de l'Algérie resta telle quelle jusqu'à la veille de la Première Guerre Mondiale. Pendant la guerre, le gouvernement français appela les Musulmans algériens à y participer. Les « indigènes » pensaient que s'ils aidèrent la France, ils pourraient être mieux représentés dans le gouvernement. Par ailleurs, un sentiment nationaliste commença à apparaître en Algérie. Aucune action ne fut engagée avant la fin de la Seconde Guerre Mondiale, lorsque, après quelques efforts de la part de groupes nationalistes algériens, le gouvernement français changea sa façon de gouverner, avec l'aide et sous l'impulsion du Général de Gaulle. Une deuxième chambre de représentants fut créée et tous les Algériens purent recevoir la nationalité française. Le code indigène fut officiellement aboli. Ces changements semblaient être des améliorations fondamentales pour les Algériens, mais les Européens-algériens gardèrent la plupart de leurs pouvoirs et la situation pour les indigènes ne s'améliora pas beaucoup. La création d'une deuxième chambre en Algérie a en fait assuré que les indigènes resteraient opprimés. Pendant la première partie du vingtième siècle, il y eut approximativement un million d'Européens-algériens face à six millions d'indigènes. Les deux chambres gouvernementales étaient à peu près égales, et donc les algériens, en plus grand nombre, devinrent une minorité politique. Quant à la nationalité française, elle devint plus facile à obtenir mais il restait des mesures de restriction qui empêchant la majorité des indigènes de l'acquérir. De plus, ni les indigènes ni les Musulmans n'étaient nommés aux postes gouvernementaux qui étaient ouverts par les nouvelles lois. Voilà comment les indigènes restaient, à l'époque, des citoyens de seconde zone.

Après la Deuxième Guerre Mondiale, les Musulmans se sentaient de plus en plus opprimés, surtout à cause du gouvernement français et de son désintérêt pour les appels des groupes nationalistes, même envers ceux qui voulaient des changements raisonnables et

pacifiques. Par conséquent, un Musulman nationaliste du nom de Ben Bella créa le Front de Libération Nationale en octobre 1954. C'était une organisation qui s'établissait sur de nombreuses autres organisations nationalistes. Il est important de comprendre que le FLN n'était pas du tout un mouvement religieux. Ainsi, dans le manifeste, le FLN déclarait qu'il voulait la liberté pour toutes les religions. La lutte était contre l'oppression, et non pas contre la religion. De plus, c'était une lutte forte et sérieuse. Le premier novembre 1954, l'Armée de Libération Nationale – la partie militaire du FLN – a fait d'innombrables attentats partout en Algérie. La guerre commençait.

### **Questions de Compréhension**

- 1) Faites des recherches sur l'Empire ottoman. Où se trouvait-il ? Qui y régnait ?
- 2) A l'origine, quel était le but des français vis-à-vis de l'Algérie ?
- 3) Qui a mis fin à la création de l'Algérie comme partie de la France ? Comment (de quelle manière) le gouvernement français suivant a-t-il contrôlé les Algériens natifs ?
- 4) Pourquoi la situation sociale en Algérie a-t-elle évolué comme décrit dans le texte ci-dessus ? De quelle période de l'histoire fait-elle partie ?
- 5) Comment le nationalisme algérien a-t-il commencé? Comment le gouvernement français a-t-il répondu ?
- 6) Qui a créé le FLN ? Que signifie cet acronyme? Que désirait cette organisation ? Comment a-t-elle exprimé ses intentions ?
- 7) Qui s'est installé en Algérie après que la France l'ait envahie ? De quel pays étaient-ils citoyens ? Quelles étaient leurs nationalités ?

- 8) Quelle opinion la France avait-t-elle en ce qui concerne l'Algérie ? Comparez cette opinion avec celles qui concernent ses autres colonies.
- 9) Donnez des exemples d'oppression du « code indigène. »
- 10) Quelle est l'importance de l'économie d'un pays ? Pourquoi faut-il insister sur le fait que les Européens-algériens contrôlaient l'économie algérienne ?
- 11) Pourquoi la Seconde Guerre Mondiale a-t-elle été si importante pour l'histoire de l'Algérie et sa guerre d'indépendance ?
- 12) Pourquoi les changements gouvernementaux en Algérie n'ont-ils pas été suffisants ?

### **La Guerre avant le Général de Gaulle**

Au début de la guerre, Pierre Mendès France était le président du Conseil. Onze jours après les attentats de l'ALN, le 12 novembre, il proclama « sa détermination de rétablir l'ordre et de ne pas transiger ».<sup>1</sup> Lui et son gouvernement étaient prêts à affronter l'insurrection contre le pouvoir de Paris. Au même moment, le ministre de l'Intérieur, François Mitterrand, disait que « l'Algérie, c'est la France ». Le fait que Mitterrand pouvait donner son avis sur l'Algérie montre les relations entre la France et l'Algérie : ce n'était pas le ministre d'Outre-mer qui avait le contrôle et qui parlait pour le gouvernement à propos de l'Algérie mais le ministre de l'*Intérieur*. Les paroles de Mitterrand prouvent que la France et son peuple voyaient l'Algérie comme une partie de leur territoire et ne la considéraient pas comme une colonie. Ceci illustre exactement l'opinion générale des Européens. Ils se sentaient bien chez eux en Algérie. Leurs ancêtres y étaient installés depuis 1830 – plus d'un siècle ! On peut ainsi comprendre les raisons pour

---

<sup>1</sup> Bezbakh, Pierre, ed. Petit Larousse de l'histoire de France: Des origines à nos jours. Paris : Larousse, 2003, 714.

lesquelles le gouvernement français a envoyé un grand nombre de soldats en Algérie. Ils la considéraient comme une partie de leur pays.

Malheureusement, cette politique déterminée à garder l'Algérie en tant que territoire français fut la cause de la chute de plusieurs gouvernements à Paris. Après un débat sur l'Afrique du Nord, l'Assemblée renversa le gouvernement de Mendès France le 5 février 1955. Le gouvernement de la Quatrième République pouvait être remplacé si l'Assemblée Nationale votait en ce sens. Le prochain président du Conseil fut Edgar Faure, qui s'installa le 23 février 1955. Le 3 avril, il annonça l'état d'urgence en Algérie mais le gouvernement assurait toujours au peuple français qu'il mettrait tout en œuvre pour rétablir l'ordre. Pendant que la guerre devenait plus sanglante et que les deux côtés commençaient à utiliser la torture, le gouvernement de Paris insista sur le fait qu'il aurait le contrôle en quelques mois. Il ne négocierait pas avec le FLN, ni les autres organisations Musulmanes qui étaient moins violentes. Faure et le gouvernement restaient résolus et continuaient à agir comme si l'Algérie était et serait toujours la France. Avant la fin de l'année 1955, Edgar Faure fut renversé. Tout indiquait que le gouvernement français subissait une crise. Paris perdait contrôle en Algérie mais aussi en France métropolitaine. La confiance de l'Assemblée Nationale diminuait et avec chaque gouvernement renversé, ce phénomène s'aggravait. La situation allait se détériorer avant de s'arranger.

Guy Mollet, le nouveau président du Conseil, ou Premier Ministre, prit le pouvoir le 5 février 1956. Mais la guerre en Algérie s'aggravait. Tous les habitants étaient touchés par le conflit – les Musulmans ainsi que les Européens. L'armée française devrait de plus en plus faire face à la guérilla. Le gouvernement Mollet fut renversé le 21 mai 1957. Puis Maurice Bourgès-Maunoury eut la confiance (du 13 juin au 30 septembre 1957) suivi par Félix Gaillard le 5 novembre 1957. « La confiance » est l'idée qu'un gouvernement – un Premier Ministre et son

Cabinet – a l’approbation de l’Assemblée. La guerre en Algérie continua sans s’atténuer et le 15 avril 1958 Gaillard fut renversé. Pierre Pflimlin fut élu président du Conseil pour quelques semaines en mai 1958 mais il fut bientôt renversé.

Face à l’incertitude du gouvernement et à la désapprobation des peuples français et algérien, associés au nombre grandissant des morts, René Coty, Président de la République, demanda au Parlement le 29 mai 1958 d’imposer Charles de Gaulle au poste de Premier Ministre. C’était le 1er juin. Le Général obtint le droit de changer le gouvernement immédiatement et la cinquième république naquit, principalement à cause de la guerre d’Algérie et du manque du contrôle par Paris.

### **Questions de Compréhension**

- 1) Qui était François Mitterrand ? Pourquoi sa position gouvernementale était-elle notable ?
- 2) Pourquoi les Européens-algériens ne voulaient-ils pas laisser l’Algérie aux natifs ?
- 3) Comment l’Assemblée Nationale avait-elle le droit de changer un gouvernement de la Quatrième République ? Pourquoi le gouvernement Mendés France fut remplacé ?
- 4) Quelle position le gouvernement de Paris avait-il pris à propos d’Algérie ?
- 5) Quel est l’autre nom officiel du président du Conseil ? Y avait-il un autre président dans le gouvernement français de la Quatrième République ? Si oui, comment s’appelait-il ?
- 6) Comment le Général de Gaulle est-il arrivé dans le gouvernement ? Pourquoi ?
- 7) Quelle crise a eu lieu dans le gouvernement français après le début de la guerre en Algérie ?
- 8) Quel rôle le Ministre de l’Outre-mer joue-t-il pour le gouvernement français ? Existe-il toujours ?
- 9) Qu’est-ce que la confiance ?

10) « L'Algérie, c'est la France », qu'est-ce que ce slogan voudrait dire ?

11) Comment les Européens-algériens se sentent-ils ? Pourquoi ? À votre avis, est-ce que ce sentiment est juste ? Citez d'autres exemples similaires.

### **La Vie du Général de Gaulle avant la Guerre**

Charles André Joseph Marie de Gaulle naquit le 22 novembre 1890 à Lille, dans la demeure ancestrale, mais sa famille habitait à Paris. Suivant la tradition familiale, Mme de Gaulle a déménagé à Lille seulement pour la naissance de Charles. Ainsi, de Gaulle a grandi à Paris en connaissant l'histoire de sa famille et celle de Lille.

Pendant son enfance à Paris, Charles de Gaulle fut bien éduqué, notamment en histoire, car ses parents montrèrent à leurs enfants les nombreux monuments importants de la ville. La famille portait beaucoup d'intérêt à la politique et à l'histoire mais moins aux aspects culturels. Il y avait donc beaucoup de discussions et de débats à propos des politiques du moment. Les événements de l'affaire Dreyfus et du Soudan impressionnèrent fortement le petit Charles. La faiblesse du gouvernement pendant son enfance persuada de Gaulle qu'il voulait une France forte et importante par-dessus tout.

En 1910, Charles de Gaulle entra à l'Académie Militaire de Saint-Cyr et en 1913 il devint fantassin à Arras. Il n'était pas impressionnant à l'Académie mais pendant la Première Guerre Mondiale il se blessa trois fois et fut capturé. De Gaulle passa deux ans et huit mois dans cinq camps de prisonniers de guerre, d'où il essaya de s'échapper. Il a reçu quelques honneurs et servit au Conseil Supérieur de la Guerre et au Conseil Supérieur de la Défense National après la Guerre. En 1924 il publia son première livre, écrit en partie aux camps de prisonniers, intitulé *Discorde chez l'ennemi*.

La Deuxième Guerre Mondiale était pour le Général le théâtre où il pourrait devenir meilleur. Aux batailles au Nord de la France et au Sud de la Belgique en Mai 1940, de Gaulle fut nommé commandant de la Quatrième Division Blindée. Après les victoires des Allemands contre les armées françaises, de Gaulle se joignit à d'autres politiciens français à Londres pour convaincre les Anglais et Churchill que former une alliance franco-anglaise plus forte que les Alliés pourrait faire pencher la balance. Hélas, avant mi-Juin le Première Ministre Reynaud donna son poste au Maréchal qui créa un gouvernement à Vichy pendant que les Allemands occupaient Paris et le Nord de la France. De Gaulle était furieux et le 18 Juin 1940, au moment où Reynaud annonça la chute de la France, le Général clama sur la radio BBC qu'il créait une France Libre et que les français devaient continuer à combattre les allemands.

La France Libre fut un succès avec le Général et à la fin de la guerre, de Gaulle était le seul leader assez fort pour revigorer la France. Sur la scène internationale, avec son charisme considérable, de Gaulle avait obtenu le soutien de Franklin D. Roosevelt, président des États-Unis, et de Winston Churchill, première ministre du Grand Bretagne. Les deux chefs d'état l'ont reconnu comme chef d'une France totalement indépendante en juillet et octobre 1944. Immédiatement, le gouvernement français commença à mettre en place une nouvelle République – la Quatrième. Quatre grands partis politiques y ont contribué : les socialistes, les communistes, les chrétiens-démocrates, et les radicaux. La plupart des politiciens, en retournant en France, ont prôné une république avec un parlement fort et une présidence faible. De Gaulle voulait complètement l'inverse ; d'après lui, c'était la faiblesse de la présidence qui avait causé l'impuissance de la 3<sup>ème</sup> république.

En octobre 1945, de Gaulle a donné la voix au peuple français qui vota « oui » pour la nouvelle constitution (qui comprenait le gouvernement favori des parlementaristes) et pour des

nouveaux membres d'assemblée. Donc, de Gaulle était en partie défait parce que ses idées de la république n'étaient pas utilisées. Néanmoins, il devint président de la nouvelle république le 14 novembre 1945. Après quelques mois, il devint évident que le parlement puissant utiliserait ses pouvoirs contre le président. Pour le Général, ce système n'était pas adapté, notamment car il ne pouvait pas fortifier la France comme il le voulait. Le 20 janvier 1946, il donna sa démission. Il créa alors un parti politique – le Rassemblement du Peuple Français – mais les candidats ne s'en tiraient pas bien et finalement de Gaulle l'abandonna. En 1953 de Gaulle annonça sa retraite, qui commença en réalité en 1955. Le Général s'installa à Colombey-les-Deux-Églises et il y observa les politiques françaises durant les trois années qui suivirent.

### **Questions de Compréhension**

- 1) Où Charles de Gaulle est-il né? Citez son nom complet. En quoi sa naissance fut-elle remarquable ?
- 2) De Gaulle fut-il impressionné par les politiques quand il était petit ? Donnez des exemples précis pour appuyer votre réponse.
- 3) Donnez un bref résumé de la vie du Général avant la deuxième guerre mondiale.
- 4) Comment de Gaulle a-t-il obtenu son statut de général ? Qu'a-t-il fait pendant la guerre après ces événements ?
- 5) Que s'est-il passé après la paix en 1944 ? Pourquoi de Gaulle a-t-il démissionné en 1953 ?
- 6) Nommez quelques caractéristiques de la personnalité du Général que vous trouverez dans la description ci-dessus.

## **Deuxième Partie**

It is with tremendous pride that I write this brief introduction to Part Two of Jane C. Judge's independent study, "Le Général Charles de Gaulle et l'Algérie." During the 2006 fall semester, my first semester at Canisius College, I had the pleasure of having Ms. Judge in my advanced stylistics course. She immediately impressed me with her inquisitive mind and dedicated work ethic. I was truly honored when she asked me to be the first reader of her history honors senior thesis ("France's Magician: General Charles de Gaulle and the Algerian War").

For the 2007 spring semester, Ms. Judge was in need of one more senior French elective in order to complete her quadruple major in French, European Studies, History, and International Relations. It was thus that I proposed to her that she do an independent study with me based on her history honors senior thesis. The goal of the independent study was to convert her thesis into a usable format for the French language classroom (pre- and post-reading questions in both multiple choice and short-answer format as well as a suggested final project). What follows here is Part Two of her independent study project. Part One appeared in the 2007 September issue of the *National Bulletin*.

Both Ms. Judge and I would like to thank Marie Valérie Chapuis for providing the "native read" for the project. Mlle. Chapuis generously offered her time at the final stage of the project.

### **Les Événements en Algérie et la Cinquième République après de Gaulle**

On a vu que le Général de Gaulle devint Premier Ministre le premier juin 1958 et qu'il obtint le droit de changer le gouvernement à cause du manque du contrôle de Paris pendant la

guerre d'Algérie. Un conseil fut créé pour travailler sur la constitution et le Général voyagea en Algérie pendant l'été. En septembre, la constitution était presque complète, et de Gaulle décida qu'il fallait poser la question au peuple français ; il voterait pour la nouvelle république à la fin du mois.

D'abord, tous les partis politiques conseillèrent leurs électeurs à dire « oui » ou « non » à la nouvelle constitution. Les Socialistes et Communistes pressaient plus fort pour le « non ». Des éléments sociaux vinrent compliquer la situation quand quelques révoltés algériens bombardèrent plusieurs lieux à Paris ; le public était convaincu qu'il fallait finir la guerre. Face à l'incertitude du gouvernement jusqu'à ce moment, les Français choisirent un changement du régime à 80 pour cent le 28 septembre 1958. Trois mois après, le 21 décembre, de Gaulle fut élu premier président de la Cinquième République.

Pendant que le Général créait un nouveau gouvernement à Paris, les insurgés en Algérie créèrent un gouvernement eux-mêmes – le Gouvernement Provisoire de la République d'Algérie. Il incorporait le FLN, l'ALN, et plusieurs autres groupes nationalistes et devint une voix claire et singulière pour les indigènes algériens. En France, de Gaulle prépara prudemment les mentalités françaises lorsqu'à la fin de l'année 1960 il parla d'une Algérie algérienne. Le 25 juin 1960 de Gaulle commença les négociations avec le GPRA à Melun. Elles s'arrêtèrent rapidement c'était un grand progrès.

Comme d'habitude, de Gaulle posa la question de l'Algérie aux électeurs français. Le 8 janvier 1961, le Général tint un référendum sur la question de l'autonomie pour l'Algérie. Les Français, et tous les Algériens (parce que de Gaulle leur avait donné le suffrage), ont dit un oui quasi-unanime au scrutin. Grâce à cette décision populaire, de Gaulle recommença les pourparlers de paix. En mai 1961 à Evian, les leaders du FLN et du GPRA eurent un

entretien/conseil avec le Général de Gaulle et ses ministres. Au début, la France ne voulut pas donner le Sahara aux indigènes et les conférences prirent du retard.

Alors que le conflit en Algérie se déroulait depuis huit ans, tous les peuples concernés étaient fatigués de la guerre. Le 7 mars 1962 les négociations reprirent à Evian. De Gaulle et les Algériens délibérèrent jusqu'au 18 mars, jour où ils signèrent un cessez-le-feu pour le 19. Bien sûr, un référendum eut lieu en Algérie et en France pour l'indépendance de la colonie. Les deux populations la supportèrent avec ferveur. L'Algérie devint complètement indépendante de la France le 3 juillet 1962.

### **Questions de Compréhension**

- 1) Faites un bref résumé des événements de la guerre avant que de Gaulle prenne le poste de Premier Ministre. Pourquoi a-t-il été appelé par René Coty ?
- 2) Qu'est-ce qui s'est passée en septembre 1958 en France ? Et en Algérie ? Pourquoi ces événements sont-ils notables?
- 3) Combien de référendums de Gaulle a-t-il proposé aux Français ? Donnez les raisons de son choix.
- 4) Que s'est-il passé entre l'Algérie et la France?

### **Le Général et l'Algérie**

Le Général de Gaulle fut nommé Premier Ministre en juin 1958 et il a obtenu les pouvoirs de changer la constitution française. Ces pouvoirs étaient compris dans la loi du 3 juin. Elle prévoyait une assemblée pour créer une nouvelle constitution. D'après cette loi, le Général pouvait gouverner par décret pendant que l'assemblée travaillait.

En laissant les politiciens de Paris faire les changements constitutionnel, de Gaulle partit pour voir l'Algérie. Le 4 juin 1958, il prononça un discours à Algiers devant les peuples Européens-algériens en leur disant, « Je vous ai compris ! ». L'atmosphère était triomphale pour les Européens-algériens : De Gaulle les comprenait et visitait leur pays. Puis, il fit un tour du paysage algérien. Il vit notamment l'Armée, et les soldats plus que les généraux. Il voulait s'assurer qu'ils comprenaient que c'est le gouvernement qui contrôle l'Armée et pas l'Armée qui contrôle le gouvernement. De plus, il voulait rassurer les soldats en leur faisant comprendre qu'il s'inquiétait pour eux. Tout en faisant ces assurances, il remarqua à son conseiller Pierre Lefranc que la France « ne peut pas garder l'Algérie. »<sup>2</sup>. Force est de noter que le Général sut en 1958 que l'indépendance était nécessaire pour l'Algérie et il utilisa les soldats normaux de l'Armée pour le soutenir et atteindre ce but.

D'ailleurs, le Général donna de nombreux indices qui montraient qu'il voyait l'indépendance pour l'Algérie quand il vint au pouvoir. Déjà en 1955, de Gaulle montra des signes qu'il pensait que la France devait changer pour surmonter la situation. Dans une lettre à l'administrateur à Porto-Novo le 24 janvier 1955, de Gaulle dit, « Rien de grand ne peut-être réalisé, ni même entrepris, dans aucun domaine, par le régime actuel. »<sup>3</sup> Le 13 février 1956, dans une autre lettre à Général François Ingold, il dit « Il faut avoir du chagrin au sujet de la France. Elle en vaut la peine, et puis c'est un service à lui rendre ». C'est évident que le Général voulait changer le gouvernement de la Quatrième République et qu'il pensait que celui-ci ne pouvait plus aider la France.

Toutefois, Charles de Gaulle comprenait qu'il faut être suave en politique. Si il pensait que la France devait changer ses politiques, le Général ne le disait pas clairement. Au contraire,

---

<sup>2</sup> Charles Williams, *The Last Great Frenchman: A Life of General Charles de Gaulle* (New York: John Wiley and Sons, Inc), 1993, 383.

<sup>3</sup> Charles de Gaulle, *Lettres Notes, et Carnets*, v 7, *Juin 1951-Mai 1958* (Paris: Plon, 1985), 232.

il le nia quelques fois. En 17 mai 1956, quelques mois après avoir dit au Général Ingold qu'il fallait avoir du chagrin pour la France, de Gaulle dit à Georges Guingouin, un adjoint des années de la deuxième guerre mondiale, « Vous savez, d'ailleurs, que je ne m'en mêle pas, non plus que d'aucune des affaires dans lesquelles le régime est engagé. »<sup>4</sup> Le Général voulut montrer qu'il n'avait pas des aspirations politiques en 1956, une année après son départ à la retraite. Mais c'était est évident par ses actions en 1958, et par ses autres lettres des années précédentes, que de Gaulle suivait bien les affaires de la Quatrième République et qu'il pensait qu'elle devait changer.

Face à l'Algérie, c'est important pour une compréhension totale de connaître l'attitude du Général à propos des colonies en général. Cette attitude s'exprime parfaitement dans une lettre du Général à son neveu qui habitait à Hong Kong. De Gaulle le dit que sa « position géographique ... [le] place à la frange de deux mondes. »<sup>5</sup> Ces deux mondes étaient celui des Blancs et celui de l'Asie, c'est-à-dire que de Gaulle pensait au monde en deux sphères : colonisateurs contre colonisés. Dans la même lettre, de Gaulle conseilla à son neveu, « Pour toi, fais tes affaires, mais ne te compromets pas. »<sup>6</sup> Ainsi, on peut voir l'attitude du Général : il faut faire les affaires avec les colonies, mais si elles compromettent le colonisateur, il faut le sauver à tout prix.

Par ailleurs, on retourne à la question de la prise de conscience que de Gaulle fit en France au sujet d'Algérie. Il est clair que de Gaulle lui-même pensait à l'indépendance pour l'Algérie depuis plusieurs années. Comment a-t-il renversé les pensées du gouvernement et des Français ?

---

<sup>4</sup> Ibid., 275.

<sup>5</sup> Ibid., 177.

<sup>6</sup> Ibid.

Tout d'abord, de Gaulle donna un discours pour les médias le 19 mai 1958 au Palais d'Orsay. Il dit que les Algériens (Européens et indigènes) l'avaient acclamé. Mais il continua et dit qu'il fallait garder la communication avec l'Algérie. Cela peut vouloir dire l'Algérie en tant que colonie ou en tant que révoltée musulmane. Le Général ne parlait pas clairement. Laisser l'ambiguïté était sage parce que de Gaulle pouvait changer le sens de ses propos si les circonstances s'altéraient. De Gaulle ajouta qu'arrêter la communication « serait compromettre gravement et, peut-être, pour toujours la position de la France. »<sup>7</sup> Une parole – le *peut-être* – démontre que la position de la France peut changer. Même la plus petite parole peut prendre de l'importance au vu du changement des mentalités de l'époque.

Puis, à Madagascar le 22 août 1958, de Gaulle proclama que les gens devaient s'adapter au monde qui change constamment. Il fit référence à l'Algérie juste avant, en indiquant subtilement que ces changements concernaient ce pays. Le Général poussa son public. En 1960, de Gaulle commença à parler d'une *Algérie algérienne*, ou une Algérie gouvernée par ses habitants. Sans les discours soigneux des années précédentes, cela n'aurait pu être possible. La prise de conscience était le triomphe actuel du Général de Gaulle. La paix en Algérie vint grâce à la volonté du peuple français, que de Gaulle cultiva.

### **Questions de Compréhension**

- 1) Combien d'années avant son retour à pouvoir de Gaulle a-t-il exprimé sa volonté de rendre l'Algérie indépendante ?
- 2) Quel élément de l'Armée de Gaulle a-t-il soutenu ? Quelles sont les raisons pour cela, à votre avis ?

---

<sup>7</sup> Charles de Gaulle, *Discours et Messages*, v 3, *Avec le renouveau, Mai 1958-Juillet 1962* (Paris: Plon, 1970), 8.

- 3) À qui est-ce que de Gaulle écrit ses pensées concernant l'Algérie ? Quelles sont ces pensées ?  
À qui a-t-il manifesté de l'indifférence ?
- 4) Quelle est l'opinion du Général sur les colonies en général ? Comment (est-ce que) a-t-elle influencé ses politiques vers l'Algérie ?
- 5) Donnez une définition d'une prise de conscience. Comment de Gaulle en a-t-il créé ?

### **Exercice**

Faites une interview d'un(e) adulte qui se souvient du Général de Gaulle. Posez des questions simples et compliquées pour savoir les événements spécifiques dont il ou elle se souvient mais aussi les attitudes et pensées qu'il ou elle a connu. De quel pays vient-il ou elle ? Quelles étaient les relations entre son pays et la France pendant que de Gaulle était chef d'état ? Est-ce qu'il ou elle a une opinion personnelle du Général ? Si oui, quelle opinion et quelles sont les raisons de cet avis ? Créez d'autres questions vous-même qui suivent l'esprit de cet exercice.

### **Discours du Forum d'Alger, 4 juin 1958**

*Dès le vote du projet de loi qui délègue à son Gouvernement la charge de soumettre à l'approbation du peuple français une nouvelle Constitution, le général de Gaulle se rend en Algérie du 4 au 7 juin 1958, pour y manifester la restauration du pouvoir de l'Etat. Des diverses allocutions qu'il prononce au cours de ce voyage, seule celle du Forum d'Alger a été rédigée à l'avance.*

(1) Je vous ai compris !

Je sais ce qui s'est passé ici. Je vois ce que vous avez voulu faire. Je vois que la route que vous avez ouverte en Algérie, c'est celle de la rénovation et de la fraternité.

Je dis la rénovation à tous égards. Mais très justement vous avez voulu que celle-ci (5) commence par le commencement, c'est à dire par nos institutions, et c'est pourquoi me voilà. Et je dis la fraternité parce que vous offrez ce spectacle magnifique d'hommes qui, d'un bout à l'autre, quelles que soient leurs communautés, communient dans la même ardeur et se tiennent par la main.

Eh bien ! de tout cela, je prends acte au nom de la France et je déclare, qu'à partir (10) d'aujourd'hui, la France considère que, dans toute l'Algérie, il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants : il n'y a que des Français à part entière, des Français à part entière, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Cela signifie qu'il faut ouvrir des voies qui, jusqu' à présent, étaient fermées devant beaucoup.

(15) Cela signifie qu'il faut donner les moyens de vivre à ceux qui ne les avaient pas.

Cela signifie qu'il faut reconnaître la dignité de ceux à qui on la contestait.

Cela veut dire qu'il faut assurer une patrie à ceux qui pouvaient douter d'en avoir une.

L'armée, l'armée française, cohérente, ardente, disciplinée, sous les ordres de ses chefs, l'armée éprouvée en tant de circonstances et qui n'en a pas moins accompli ici une (20) œuvre magnifique de compréhension et de pacification, l'armée française a été sur cette terre le ferment, le témoin, et elle est le garant, du mouvement qui s'y est développé.

Elle a su endiguer le torrent pour en capter l'énergie. Je lui rends hommage. Je lui exprime ma confiance. Je compte sur elle pour aujourd'hui et pour demain.

(25) Français à part entière, dans un seul et même collège ! Nous allons le montrer, pas plus tard que dans trois mois, dans l'occasion solennelle où tous les Français, y compris les 10 millions de Français d'Algérie, auront à décider de leur propre destin.

Pour ces 10 millions de Français, leurs suffrages compteront autant que les suffrages de tous les autres.

(30) Ils auront à désigner, à élire, je le répète, en un seul collège, leurs représentants pour les pouvoirs publics, comme le feront tous les autres Français.

Avec ces représentants élus, nous verrons comment faire le reste.

Ah ! Puissent-ils participer en masse à cette immense démonstration tous ceux de vos villes, de vos douars, de vos plaines, de vos djebels ! Puissent ils même y participer (35) ceux qui, par désespoir, ont cru devoir mener sur ce sol un combat dont je reconnais, moi, qu'il est courageux .

. . car le courage ne manque pas sur la terre d'Algérie, qu'il est courageux mais qu'il n'en est pas moins cruel et fratricide !

Oui, moi, de Gaulle, à ceux-là, j'ouvre les portes de la réconciliation.

Jamais plus qu'ici et jamais plus que ce soir, je n'ai compris combien c'est beau, combien (40) c'est grand, combien c'est généreux, la France !

Vive la République !

Vive la France !

### **Questions de Compréhension**

- 1) À qui parle de Gaulle ?
- 2) Que dit-il au sujet de ceux qui vivent en Algérie ? Selon de Gaulle, qui habite en Algérie ?
- 3) Comment les Européens-algériens recevraient-ils les lignes 13 et 14 ? Pour eux, que signifie cette phrase ?
- 4) Dans les lignes 16 à 20, de qui parle de Gaulle ? Qu'est-ce que cela veut dire ?
- 5) Encore dans les lignes 16 à 20, quel message se cache dans ces phrases ? Qu'est-ce que les Européens-algériens penseraient ?
- 6) Est-ce un discours personnel ? Quels moyens stylistiques de Gaulle emploie-t-il ? Pourquoi ?
- 7) Est-ce que de Gaulle exprime les choses spécifiques concernant l'Algérie ? Pourquoi ?

- 8) À votre avis, de Gaulle est-il totalement sincère ? Justifiez votre réponse.
- 9) À qui de Gaulle fait-il référence quand il mentionne la cruauté et le fratricide ?
- 10) Qu'est-ce que de Gaulle raconte sur l'armée ? Pourquoi ? À votre avis, est-ce vrai ? Quelle en est la preuve ?
- 11) Est-ce que ce discours est politique ou non ? Émotionnel ? Informatif ? Justifiez votre réponse avec des exemples précis.
- 12) En le comparant avec ce que vous savez des gouvernements avant de Gaulle, est-ce que le Général a changé la politique vers l'Algérie ? Si oui, comment ?